

D2025-293

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

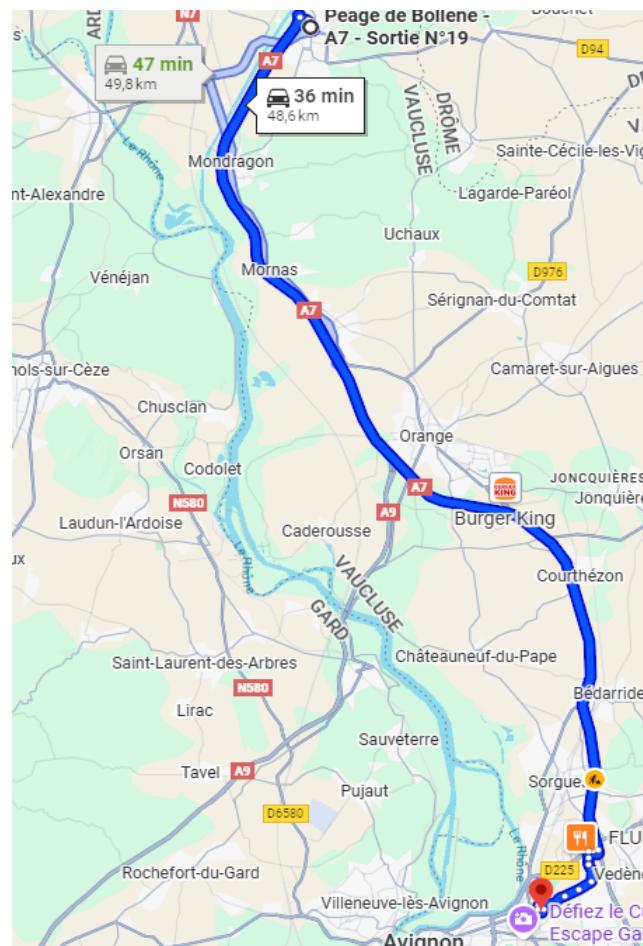
Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration		
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL	
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL	
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)	
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris	
Liaison déclarée		
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017- xxx) et les modifications apportées :	<ul style="list-style-type: none"> • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés 	Non
Origine ² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Bollène (péage) Aire de péage de Bollène, sortie n°19 84500 Bollène Latitude 44.289407 - Longitude 4.750713	
Destination ³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Avignon (le pontet) 9 Avenue Charles de Gaulle "Le Pontet - Le Lac" 84130 Le Pontet Latitude 43.9606255756054 - Longitude 4.85593800061443	

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Bollène (péage) - Avignon (le pontet)
Temps de parcours (en heures et minutes)	40 minutes	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	2 Fréquence Hebdomadaire Bollène (péage) - Avignon (le pontet)

Itinéraire Bollène (péage) - Avignon (le pontet)

Itinéraire Bollène (péage) - Avignon (le pontet)



Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Bollène (péage) - Avignon (le pontet)

Fréquence Hebdomadaire Bollène (péage) - Avignon (le pontet)

Jour/Itinéraire	Départs de		Départs de	
	Bollène (péage) - Avignon (le pontet)	Avignon (le pontet) - Bollène (péage)	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	04h20	04h55	20h40	21h15
Mardi	04h20	04h55	20h40	21h15
Mercredi	04h20	04h55	20h40	21h15
Jeudi	04h20	04h55	20h40	21h15
Vendredi	04h20	04h55	20h40	21h15
Samedi	04h20	04h55	20h40	21h15
Dimanche	04h20	04h55	20h40	21h15
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14

Nombre de semaine : 52